



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-18736>

Département(s) de publication : **26**

Annonce n° **26-18736**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Soderec - Université Grenoble Alpes (38)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Enseignement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26)

**Description** : Le marché de maîtrise d'oeuvre porte sur la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26). Le bâtiment BRIFFAUT COMMUN constituera un nouveau pôle de centralité pour le campus, à proximité du restaurant du CROUS. La surface utile de construction neuve est d'environ 1400m<sup>2</sup>. La surface utile réhabilitée est d'environ 1500 m<sup>2</sup>. L'opération se déroulera en site occupé, et le phasage de la réhabilitation devra en tenir compte, notamment avec des travaux en période estivale. --- Le marché comprendra une mission de base au sens des articles L.2431-3 et R.2431-4 du code de la commande publique, et sera le cas échéant étendu à des éléments de mission complémentaires. L'exécution du marché débutera par l'élément de mission avant-projet. L'élément de mission esquisse est réalisé dans le cadre du concours de maîtrise d'oeuvre

**Identifiant de la procédure** : c4a93045-7dd8-4fa2-9866-422795b3ab13

**Identifiant interne** : UGA-MOE-Briffaut

**Type de procédure** : Restreinte

**Principales caractéristiques de la procédure** : La présente consultation a pour objet un concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26). Il est en premier lieu organisé un concours au sens de l'article L.2125-1 2° du code de la commande publique. Il s'agit d'un concours restreint organisé dans les conditions des articles R.2162-15 à R.2162-21 du code de la commande publique qui s'achève par le choix d'un ou plusieurs lauréats. Le marché de

maîtrise d'œuvre sera ensuite négocié, avec le ou les lauréats du concours, en application des articles R.2122-6 et R.2172-2 du code de la commande publique.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 38 Rue Barthélémy de Laffemas

**Ville :** VALENCE

**Code postal :** 26000

**Subdivision pays (NUTS) :** Drôme ( FRK23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** En application de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, chaque candidat devra être ou comporter un architecte ou une société d'architecture susceptible d'exercer en France en application de ladite loi.

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le montant de la prime est de 35 000 euros hors taxes par candidat. Néanmoins, sur proposition du jury, cette prime pourra être réduite ou supprimée pour les candidats dont les prestations ne seraient pas conformes au règlement de concours, ou ne répondraient pas de manière sérieuse aux objectifs, besoins, exigences et contraintes de l'opération. La prime sera versée dans un délai de 30 jours à compter de la désignation du ou des lauréats du concours. En cas de groupement, elle sera versée au mandataire du groupement qui se chargera de sa répartition éventuelle. --- D'éventuelles questions administratives et techniques peuvent être posées par les opérateurs économiques. Elles sont exclusivement posées à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr> .Ces questions peuvent être posées par les opérateurs économiques au plus tard 14 jours calendaires avant la date limite de réception des candidatures. Les réponses seront envoyées à l'ensemble des opérateurs économiques par le biais de l'adresse d'identification indiquée sur la plateforme. Les réponses aux questions écrites seront diffusées simultanément à tous les candidats (au mandataire en cas de groupement) au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des candidatures. Il ne sera répondu à aucune question autre que celles posées par écrit. Tous les échanges avec l'acheteur durant la consultation et après la remise des candidatures jusqu'à la notification/achèvement de la procédure se font via le profil dématérialisé de l'acheteur. Aucun échange par mail ou téléphone n'est admis durant ces périodes

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26)

**Description :** Le marché de maîtrise d'œuvre porte sur la création du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation ponctuelle des bâtiments BRIFFAUT A et B, sur le campus Briffaut de Valence (26). Le bâtiment BRIFFAUT COMMUN accueillera, en vue du développement des formations du Département des sciences Drôme Ardèche (DSDA), un learning center, des locaux pédagogiques pour le Master Ingénierie Nucléaire, et des espaces de vie étudiante, totalisant une surface utile d'environ 1400m<sup>2</sup>. Ses abords extérieurs seront également traités. Dans le bâtiment BRIFFAUT A, la réhabilitation permettra la création d'un escalier de secours complémentaire, de salles de TP (danse, sciences), de salles de TD, et de locaux administratifs, ainsi que l'amélioration de la Qualité d'air intérieure (QAI) et de la performance énergétique des 2 amphithéâtres, totalisant environ 1200 m<sup>2</sup>. Dans le bâtiment BRIFFAUT B, la réhabilitation permettra l'amélioration de la Qualité d'air intérieure (QAI) et de la performance énergétique de l'amphithéâtre, pour une surface d'environ 300m<sup>2</sup>. Bien qu'aucune exigence ou labellisation environnementale spécifique ne soit formellement imposée dans le cadre du projet, il est attendu une réflexion globale et vertueuse en matière de qualité environnementale du bâti, notamment au regard des objectifs suivants : Sobriété énergétique : grâce à la conception d'une enveloppe performante, pour réduire les besoins en chauffage et prioritairement, favoriser la conception d'un Learning center et des espaces étudiant comme espace refuge estival, garantissant un bon confort d'été, en limitant les systèmes actifs ; et Réduction de l'empreinte carbone : privilégier dans les choix architecturaux, techniques et constructifs l'utilisation de matériaux sains et filière bas carbone. L'opération se déroulera en site occupé, et le phasage de la réhabilitation devra en tenir compte, notamment avec des travaux en période estivale.

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Valence

**Code postal :** 26000

**Subdivision pays (NUTS) :** Drôme ( FRK23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Sources des critères de sélection :** Avis

**Critère :** Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

**Description :** Le candidat devra justifier, dès le stade de la candidature, posséder lui-même des compétences en matière d'architecture, de structure et de fluides car il ne sera pas admis que les tâches essentielles du marché de maîtrise d'œuvre correspondant à ces compétences soient entièrement sous-traitées. Le candidat devra également justifier, dès le stade de la candidature, disposer de compétences en matière de qualité environnementale du bâtiment (QEB), d'acoustique en ERP d'enseignement, et de paysage, qui pourront être apportées dans le cadre de la sous-traitance. Les autres compétences nécessaires à l'

exécution de la mission pourront également être apportées ultérieurement dans le cadre de la sous-traitance. --- Il est précisé qu'aucun opérateur économique ne devra figurer dans plusieurs candidatures en tant que candidat individuel ou en tant que membre d'un groupement, sous peine d'élimination de tous les candidats concernés. Cette interdiction ne s'applique pas aux sous-traitants. --- Les critères de sélection des candidats sont : - Les capacités économiques et financières appréciées au vu du chiffre d'affaires ; - Les capacités techniques et professionnelles appréciées au vu des moyens humains, des références de contrats de maîtrise d'œuvre et de la qualité architecturale des réalisations correspondantes.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3**

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Adéquation des prestations au programme, au dossier de la consultation et à la réglementation

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité de l'architecture

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Compatibilité avec la part affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle

**Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution :** Les critères ci-dessus constituent les critères d'évaluation des projets par le jury. Ils seront complétés par des critères de choix de l'attributaire, en cas de désignation de plusieurs lauréats.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-securises.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non**

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-securises.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des demandes de participation :** 27/03/2026 à 12:00

**Informations relatives aux délais de recours :** - Référé précontractuel en application des articles L 551-1 et suivants, R 551-1 et suivants du CJA ; - Référé contractuel en application des articles L 551-13 et suivants, R 551-7 et suivants du CJA ; - Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " CE n°358994 du 4 avril 2014.

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Grenoble

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Soderec - Université Grenoble Alpes (38)

**Numéro d'enregistrement :** 13002139700018

**Adresse postale :** Université Grenoble Alpes, représentée par son mandataire La Soderec

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69003

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [mwawrzyniak@lasoderec.com](mailto:mwawrzyniak@lasoderec.com)

**Téléphone :** +33 478387460

**Adresse internet :** <https://www.marches-securises.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <http://www.lasoderec.com>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Grenoble

**Numéro d'enregistrement :** 17380005300014

**Adresse postale :** 2 Place de Verdun Boîte Postale 1135

**Ville** : Grenoble Cedex

**Code postal** : 38022

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

**Téléphone** : +33 047642900

**Adresse internet** : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 2f628e3c-1f10-44ef-bd4b-567f0e1845f5 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 23/02/2026 à 14:50

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 23/02/2026